

n'avait envoyé aucun secours à un nommé Ballard, l'un des conjurés, et qu'elle ne le connaissait même pas ; que, prisonnière comme elle l'était, elle n'avait pu ni connaître, ni empêcher les complots. " Il est possible, ajouta Marie, que Babington ait écrit la lettre dont parle l'avocat de la reine, mais qu'il prouve que cette même lettre a été entre mes mains ; quant à mes propres lettres, qu'il se hâte de les produire et de me les montrer, et je me défendrai. " Alors, un autre justicier lut cette *copie* de la longue lettre du 6 juillet, dans laquelle Babington avait communiqué à Marie le but du complot et ses moyens d'exécution. Il lut aussi—en copie toujours—la lettre du 17 juillet que, *sui-vant l'accusation*, elle avait adressée à Babington, pour l'entretenir dans son dessein. Lecture fut donnée d'autres confessions, vraies ou supposées, de la part de quelques associés de Babington, et de Babington lui-même.

Marie avoua avoir correspondu avec plusieurs personnes, tout en observant qu'on ne pouvait induire de là quelque participation à de mauvais desseins.

Comme nous l'avons dit au cours de cette étude, la lettre du 17 juillet 1586, de Marie, en réponse à celle de Babington, du 6 juillet de la même année, avait été falsifiée et interpolée par le faussaire Philipps. Camden, écrivain latin du 16^e siècle, et, de nos jours, Fraser Tytler, deux historiens protestants, l'ont fait observer. Tytler a même retrouvé, dans les archives d'Angleterre, un *post-scriptum* faux, rédigé et écrit de la main de Philipps. Il contenait des détails essentiels à la conjuration et à l'assassinat, et avait été soigneusement interpolé dans la lettre produite à l'instruction.

Ce *postscriptum*, qu'on oublia de détruire, est une des preuves qui confirment aujourd'hui la fraude. Mais, à l'appui de cette vérité désormais incontestable,—dont pas un écrivain de valeur aujourd'hui ne doute,—s'ajoutaient déjà les considérations les plus graves.

Comment, c'est dans le temps où un acte d'association vient à peine d'être signé par toute l'Angleterre protestante, dans le but prétendu de se protéger contre Marie et les catholiques ; c'est deux années seulement après que les statuts les plus sévères ont été passés par le Parlement, ayant pour objet de faire disparaître Marie ; au moment où cette infortunée reine est soumise à la surveillance la